



Notes pour une allocution prononcée par

M^e Louis Morisset
Président-directeur général
de l'Autorité des marchés financiers

20^e Conférence de Montréal
Forum économique international des Amériques

Montréal, le 9 juin 2014

N.B. Seule l'allocution prononcée fait foi

Monsieur Oliver, ministre des Finances du gouvernement fédéral, monsieur Coderre, maire de Montréal, distingués invités, mesdames, messieurs, bonjour

Je veux d'abord féliciter et remercier monsieur Rémillard pour l'organisation de cette édition 2014 de la Conférence de Montréal, un événement dont la réputation n'est plus à faire, un événement devenu incontournable depuis maintenant 20 ans. C'est d'ailleurs avec une grande fierté que l'Autorité des marchés financiers appuie, pour une dixième année consécutive, l'équipe de la Conférence de Montréal.

Je tiens également à souhaiter la bienvenue à tous et chacun d'entre vous qui participerez à cette journée consacrée à l'économie, la gouvernance et la retraite.

La conférence de Montréal possède véritablement, un caractère unique. Elle fait rayonner le Québec sur la scène internationale, et elle permet de réunir en un même lieu des experts de très haut niveau, provenant de partout dans le monde.

For the past 20 years, this conference has reflected the significant economic movements that have impacted society:

- *from the period of prosperity and growth of the 90s to the deregulation of the financial sector and, of course, the financial crisis of 2007-2008.*

Today, it provides the relevant forums needed to discuss the major issues, that concern us all. This is one, of the conference's greatest strength.

Effecting a sustainable economic recovery is a challenge that involves all financial sector participants. Now more than ever, our thoughts and our actions must take into account the latest trends in the global economy.

Dans un contexte de relative fragilité, et pourtant de croissance économique confirmée dans plusieurs pays, quelles actions pouvons-nous poser dans nos zones d'intervention respectives pour soutenir cette reprise économique annoncée?

Il y a certes trois actions fondamentales qui doivent faire partie de la conduite, des régulateurs d'aujourd'hui :

- Premièrement, générer de la confiance envers le secteur financier;
- Deuxièmement, s'imposer comme des intervenants crédibles et influents; et
- Troisièmement, collaborer avec tous les autres acteurs de l'industrie.

L'économie, et le secteur financier en particulier, reposent sur la confiance de tous ses acteurs, mais aussi sur la solidité de ses régulateurs, et l'établissement de règles du jeu équitables et claires.

Ce que l'on souhaite tous, régulateurs comme consommateurs de produits et services financiers, c'est un écosystème respectant, les plus hauts standards.

Mais pour les régulateurs, générer cette confiance et veiller à l'accroître, ça passe tout d'abord par une réglementation efficace et adaptée aux besoins et réalités des acteurs de l'industrie.

C'est primordial, surtout dans un contexte où nous sommes tous confrontés, à la multiplicité et à la complexité des produits et services financiers qui sont offerts au public :

- pensons par exemple aux instruments dérivés,
- à l'avènement des canaux de distribution sur Internet,
- au développement des monnaies virtuelles,
- au financement participatif, ou « crowdfunding »,
- et aux cyberrisques que peuvent entraîner toutes ces nouvelles pratiques sur les marchés.

This regulatory framework must also be thoroughly enforced to ensure that market participants, who fail to comply with regulations, are quickly removed from the market, and to deter others who might be tempted to do so.

However, thoroughness must be applied along with judgment, to achieve fairness in sanctions.

Regulators also maintain and strengthen confidence through in-depth knowledge of the markets, as well as close and careful oversight.

Since the financial crisis, the cooperation between regulators around the world has proved essential, and we, at the AMF, take part in the initiatives of several international bodies. In doing so, we can exercise influence, and tailor our regulatory actions to our markets, in line with the standards set out at the international level.

Some examples that spring to mind are the AMF's efforts with the International Organization of Securities Commissions, our collaboration with the International Association of Insurance Supervisors, and our work with the International Association of Deposit Insurers.

Un deuxième point important pour tous les organismes de réglementation, c'est de devenir pour le système financier, qu'il soit national ou international, des organisations crédibles et influentes. Cela fait aussi partie des fondements d'un secteur financier sain, et de marchés efficaces favorisant l'investissement, et l'économie.

Pour ce faire, il faut mettre à profit toute l'expertise, les compétences et les expériences variées des personnes qui travaillent au sein des organismes.

La crédibilité des régulateurs se concrétise aussi par leur capacité à comprendre ce qui se fait, autant au niveau local, national qu'international.

Ça veut dire jauger et gérer les risques, mettre en place des mesures de surveillance les plus efficaces possible, dans le contexte tumultueux de changements rapides et de complexité que l'on connaît.

Bref, un régulateur crédible et influent se doit d'être à la fine pointe des tendances des marchés, et être capable d'anticiper les enjeux en s'appuyant notamment sur une vigie constante, intégrant les divers domaines du secteur financier.

We are all here today—regulators, politicians, members of academia and the business community—to debate and reflect together on the challenges of achieving a sustainable economic recovery.

A conference such as this one is the perfect example, of the third component that must be part of the approach adopted by regulators: openness and collaboration with market participants.

Without a doubt, this is a major challenge facing regulators around the world.

As a regulator, our role is to find a fair balance between a thorough regulation of the financial sector, and the adoption of effective measures intended to foster, the development of the markets. Protection of investors and the general public is of course, a central aspect of this role.

But dialogue with the individuals and businesses that we oversee, is a key part of our success.

C'est d'ailleurs un des domaines d'intérêt du forum qu'animera après cette plénière mon collègue Patrick Déry, surintendant de l'encadrement de la solvabilité au sein de mon équipe, sur la croissance durable et les risques systémiques.

Mais auparavant, nous aurons tous le privilège d'entendre en plénière d'ouverture le point de vue de plusieurs intervenants de renom, qui viendront mettre la table, et lancer les réflexions de cette journée.

Il ne faut jamais perdre de vue, que ce n'est pas l'économie qui est au service du secteur financier : c'est le secteur financier qui est au service de l'économie réelle. L'objectif doit être la mise en marché de produits et services financiers qui répondent, de manière durable, aux divers besoins de la population.

C'est, ce faisant, la création d'emplois de qualité. C'est aussi par exemple permettre à un jeune couple d'acheter sa première maison, ou à des parents d'esquisser les projets les plus ambitieux pour leurs enfants. C'est enfin faire en sorte que des grands-parents puissent récolter sereinement, à la retraite, les fruits d'une vie d'efforts et de sacrifices.

Le secteur financier est la pierre angulaire, de tous ces projets. C'est pourquoi il mérite pleinement l'attention de cette première journée de la 20^e Conférence de Montréal.

Je vous souhaite donc une excellente journée, et je cède maintenant la parole à monsieur John Manley, président et chef de la direction du Conseil canadien des chefs d'entreprise.

Merci.